

Libérez le plein potentiel des producteurs, des cultivateurs et des éleveurs

Votez pour le projet de loi C-234

Les producteurs, les cultivateurs et les éleveurs canadiens sont le moteur de notre économie :

1

Ils contribuent
à hauteur de **135 G\$** au produit intérieur brut du secteur agroalimentaire et fournissent **1 emploi canadien sur 9**.

2

Ils produisent
des aliments qui nourrissent le Canada et le monde entier.

3

Ils fournissent
des solutions climatiques concrètes en tant que **responsables de la gestion de 154 millions d'acres de terre** au Canada, en augmentant la production tout en maintenant des niveaux d'émissions relativement stables : **une diminution de 50 % de l'intensité des émissions de GES** de 1997 à 2017.



Les innovations et les améliorations à la ferme, comme les sécheuses à grains à haut rendement énergétique, la technologie de l'agriculture de précision, les digesteurs anaérobies et les panneaux solaires, peuvent coûter des centaines de milliers de dollars, voire des millions. En l'absence de solutions de rechange viables en matière de carburant, les surtaxes sur le carbone privent de capitaux des investissements essentiels qui permettraient d'accroître le potentiel du secteur à réduire davantage les émissions et à soutenir la sécurité alimentaire.

Une exemption est la meilleure solution.

Pour soutenir les producteurs dans leurs efforts, le projet de loi C-234 vise à modifier la *Loi sur la tarification de la pollution causée par les gaz à effet de serre* afin d'étendre l'exemption pour le carburant agricole admissible au gaz naturel commercialisable et au propane. Le rabais actuel sur le prix du carbone, que le projet de loi

C-8 a permis d'introduire l'an dernier, ne tient pas pleinement compte de l'ampleur des surtaxes sur le carbone appliquées individuellement aux exploitations agricoles.

Les producteurs paient un prix du carbone pour les activités agricoles essentielles telles que l'irrigation, le séchage des céréales, la préparation

des aliments pour animaux, le chauffage ou la climatisation des granges, des serres et d'autres structures de culture agricole.

Le projet de loi C-234 prévoit une exemption, limitée à l'utilisation de carburant à la ferme pour ces pratiques agricoles nécessaires, permettant ainsi aux producteurs d'investir leur argent dans l'efficacité de leurs opérations.

Un vote pour le projet de loi C-234, c'est un vote pour :



Les producteurs, les cultivateurs et les éleveurs canadiens



Les collectivités rurales



Les pratiques agricoles durables



La sécurité alimentaire

L'ACA est une coalition nationale d'organisations agricoles engagées dans un dialogue constructif et collaboratif avec le gouvernement fédéral sur la tarification du carbone et les politiques environnementales connexes.

ACA Agriculture Carbon Alliance
agcarbonalliance.ca